

# France Télécom mettra bientôt MobiNil dans sa poche

France-Télécom/Orange poursuit ses discussions avec Orascom Telecom Media and Technology Holding S.A.E (OTMT) en vue d'accroître sa participation dans le capital de MobiNil. L'opérateur égyptien cellulaire est actuellement détenu à hauteur de 71,25 % par France Télécom et 28,75 % par OTMT. L'opérateur mobile égyptien ECMS, majoritairement détenu par MobiNil, est également concerné par la transaction éventuelle.

Ces nouvelles discussions étaient prévues dans le cadre du pacte d'actionnaire que **Stéphane Richard**, le PDG de France Télécom, s'était empressé de faire signer en 2010 lors de son arrivée à la tête de l'entreprise pour mettre fin au conflit qui agissait les deux coactionnaires depuis plusieurs mois. « *FT et OTMT ont signé un protocole d'accord non-engageant concernant leurs participations dans MobiNil et ECMS* », souligne le groupe français dans un communiqué. ECMS est détenu à hauteur de 51 % par MobiNil, 20 % par OTMT et 29 % en flottant.

## Accélérer sa présence dans la région

**Naguib Sawiris**, propriétaire d'OTMT, serait prêt à vendre 20 % de ses parts. Une information que ne commente pas Orange. L'acquisition se ferait à hauteur de 202,5 Livres égyptiennes (EGP) par action ECMS (25,34 euros environ). France Télécom « *lancerait alors une offre d'achat au même prix portant sur le flottant d'ECMS, conformément aux dispositions légales en vigueur* », précise l'intéressé. OTMT conserverait alors 5 % du capital d'ECMS.

Avec les 20 % d'OTMT, la part détenue par l'opérateur français s'élèverait alors à 91 % du capital de MobiNil, considéré comme le plus gros opérateur de la région avec une valeur marchande évaluée à 2,3 milliards de dollars. En possédant la quasi-totalité de MobiNil et ECMS, France Télécom se donne les moyens d'accélérer sa présence au Moyen-Orient et en Afrique. La croissance des revenus issus des marchés en voie de développement fait partie des lignes directrices du [plan Conquête 2015](#) présenté par son PDG Stéphane Richard en mai 2011.

L'opération reste cependant soumise à l'approbation de l'Autorité égyptienne des marchés financiers (EFSA).